



Dispositifs nationaux de financement public  
mobilisables  
pour des projets relevant du plan industriel  
« Produits innovants pour une alimentation sûre, saine  
et durable »

Janvier 2015





Vous avez répondu à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé le 2 janvier 2014 ou vous avez un projet relevant d'une des thématiques du plan industriel agroalimentaire « *Produits innovants pour une alimentation sûre, saine et durable* », dont la feuille de route a été validée le 4 juin 2014 devant le comité de pilotage de la nouvelle France industrielle ; ce document a pour objectif de vous présenter les principaux dispositifs nationaux d'appui financier à la réalisation de ce projet.

Ces dispositifs sont soit des dispositions déjà existantes et opérationnelles, soit de nouvelles dispositions créées notamment dans le cadre du Programme des investissements d'avenir (PIA) piloté par le Commissariat Général à l'Investissement (CGI).

Pour vous aider dans le montage de votre dossier, nous vous invitons à vous rapprocher :

- de votre référent régional agroalimentaire (<http://agriculture.gouv.fr/Vos-contacts>) ;
- ou de votre direction régionale de Bpifrance ([www.bpifrance.fr/Bpifrance/En-region](http://www.bpifrance.fr/Bpifrance/En-region)) pour étudier les solutions de financement les plus adaptées à votre projet.





A consulter également le site :

[www.economie.gouv.fr/aides-aux-entreprises](http://www.economie.gouv.fr/aides-aux-entreprises)

NB : Même si vous avez déjà participé à l'AMI conduit en janvier 2014, vous devez établir un dossier de demande d'aides.

# SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX OUTILS<sup>1</sup> DE FINANCEMENT DISPONIBLES PAR AXE DU PLAN INDUSTRIEL «PRODUITS INNOVANTS POUR UNE ALIMENTATION SÛRE, SAINE ET DURABLE»

## 1. Les nouveaux dispositifs

Outils de financement possibles	Opérateur	Calendrier	Informations complémentaires	Reconquérir la compétitivité des métiers de la viande	S'imposer dans les emballages	Prendre le leadership du froid durable	Garantir la qualité / sécurité des aliments/ technologies de contrôle	Ouvrir le marché de l'alimentation fonctionnelle
 Projets industriels d'avenir ou PIAVE (PIA) - Le fonds PIAVE	Bpifrance	Ouvert depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2015	Fonds propres - Investissement avisé de l'Etat, en minoritaire dans des sociétés de projets aux côtés de partenaires essentiellement industriels - Investissement minimum Etat : 10ME - Participation partenaires privés au moins égale à celle de l'Etat <a href="http://www.bpifrance.fr/Bpifrance/Nos-metiers/Fonds-propres/Fonds-directs-Bpifrance/Investissement-Projet/Fonds-SPI-Societes-de-Projets-Industriels">www.bpifrance.fr/Bpifrance/Nos-metiers/Fonds-propres/Fonds-directs-Bpifrance/Investissement-Projet/Fonds-SPI-Societes-de-Projets-Industriels</a>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
 Projets industriels d'avenir ou PIAVE (PIA) - Appel à projet thématique "Alimentation fonctionnelle"	Bpifrance	Disponible début 2015	Subventions et avances remboursables - Montant total des dépenses : projets de plus de 1,5ME, avec une priorité pour les projets de plus de 3ME - Investissements visant à renforcer la compétitivité ou projets de R&D collaboratif - Taux dans le respect des dispositions communautaires – Tous types d'entreprises. <a href="http://www.bpifrance.fr/#projet">www.bpifrance.fr/#projet</a>	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Oui
 Projets agricoles et agroalimentaires d'avenir ou P3A (PIA)	FranceAgri Mer (FAM)	Appels à projets définis courant 2015	Subventions avec retours le cas échéant. Info à venir sur le site : <a href="http://www.franceagrimer.fr">www.franceagrimer.fr</a>	Oui 1er trimestre 2015	En réflexion	En réflexion	En réflexion	Appel à projet thématique du PIAVE "alimentation fonctionnelle"
 Prêts robotiques (PIA)	Bpifrance	Disponible début 2015	Prêts à taux bonifié - PME, ETI – pour l'achat de robots, robotique, logiciels en lien avec un projet d'automatisation Prêt compris entre 100K€ et 5M€ maximum – Aucune sûreté sur les actifs de l'entreprise, ni sur le patrimoine du dirigeant - Financement extérieur de un pour un. <a href="http://www.aides-entreprises.fr/aides/show/1/1/1/7285">www.aides-entreprises.fr/aides/show/1/1/1/7285</a>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui





<sup>1</sup> : Il s'agit des principaux outils de financements mobilisables financés au titre du Programme des investissements d'avenir (PIA) ou du budget des Ministères en charge de l'industrie, de l'écologie et de l'agriculture.



Programme des investissements d'avenir ou PIA



Nouveaux dispositifs

Outils de financement possibles	Opérateur	Calendrier	Informations complémentaires	Reconquérir la compétitivité des métiers de la viande	S'imposer dans les emballages	Prendre le leadership du froid durable	Garantir la qualité / sécurité des aliments/ technologies de contrôle	Ouvrir le marché de l'alimentation fonctionnelle
Prêts pour l'industrialisation (PIA) 	Bpifrance	Disponible début 2015	Prêts non bonifiés compris entre 500K€ et 5M€ - Financement extérieur de un pour un. Projet individuel d'entreprises.	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Prêts verts (PIA) 	Bpifrance	Disponible début 2015	Prêts à taux bonifiés entre 100K€ et 3M€ - Financement extérieur de un pour un.	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Appel à manifestation d'intérêt "Solutions et équipements pour une industrie et une agriculture éco-efficace" (PIA) 	ADEME	Opérationnel depuis le 4/11/2014	Avances remboursables, subventions ou prises de participation. Projets de plus de 1M€ - IAA, équipementiers, cabinets conseil éligibles. 3 dates de dépôt : 29 mai 2015, 29 février 2016 et 30 novembre 2016 <a href="https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/AMI/INDU2014-75">https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/AMI/INDU2014-75</a> contact : <a href="mailto:ami.industrie.agriculture@ademe.fr">ami.industrie.agriculture@ademe.fr</a>	Oui *Valorisation des co-produits*	Oui *Développement de nouveaux emballages*	Oui *Froid industriel*	Sans objet	Sans objet
Aide à la réindustrialisation-PME (ARI-PME) (PIA) 	Référent unique à l'investissement (DIRECCTE) / Bpifrance	Opérationnel depuis le 4/11/2014	En zones AFR : avance remboursable de 500K€ pour les PME, pour un investissement supérieur à 2M€ et 10 créations d'emploi au moins <a href="http://www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/aide-a-la-reindustrialisation-pme">www.entreprises.gouv.fr/politique-et-enjeux/aide-a-la-reindustrialisation-pme</a>	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
FEADER, FEDER - Programme de développement régional de chaque région	Conseils régionaux	Finalisation prévue : 1er trimestre 2015	Tous types de financements Chaque site internet du Conseil régional	Possible ou non selon les régions (cf le programme de développement régional de chaque région ou PDR)				

<sup>1</sup> : Il s'agit des principaux outils de financements mobilisables financés au titre du Programme des investissements d'avenir (PIA) ou du budget des Ministères en charge de l'industrie, de l'écologie et de l'agriculture.




Programme des investissements d'avenir ou PIA



Nouveaux dispositifs

# SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX OUTILS<sup>1</sup> DE FINANCEMENT DISPONIBLES PAR AXE DU PLAN INDUSTRIEL «PRODUITS INNOVANTS POUR UNE ALIMENTATION SÛRE, Saine et durable»

## 2. Les dispositifs existants

Outils de financement possibles	Opérateur	Calendrier	Informations complémentaires	Reconquérir la compétitivité des métiers de la viande	S'imposer dans les emballages	Prendre le leadership du froid durable	Garantir la qualité / sécurité des aliments/ technologies de contrôle	Ouvrir le marché de l'alimentation fonctionnelle
Les outils d'appui au financement de l'investissement de Bpifrance	Bpifrance	Opérationnel	Prêts pour l'investissement : trésorerie, garanties, fonds propres <a href="http://www.bpifrance.fr/#projet">www.bpifrance.fr/#projet</a>					
Les outils d'appui au financement de l'innovation de Bpifrance et notamment : - Aides à l'innovation - Prêt à l'innovation	Bpifrance	Opérationnel	Aides à l'innovation : pour des projets de R&D/innovants portés par des PME/ETI : subventions, prêts à taux 0 ou avances remboursables compris entre 50K€ et 3M€ maximum <a href="http://www.bpifrance.fr/#projet">www.bpifrance.fr/#projet</a> Prêt à l'innovation : prêt à taux bonifié compris entre 50K€ et 3M€ maximum pour des dépenses immatérielles liées au lancement industriel et commercial des projets d'innovation des PME. Aucune sûreté sur les actifs de l'entreprise, ni sur le patrimoine du dirigeant. <a href="http://www.bpifrance.fr/#projet">www.bpifrance.fr/#projet</a>			Oui		
Les appels à projets collaboratifs de R&D du Fonds unique interministériel (FUI) des pôles de compétitivité	Bpifrance	Opérationnel	Subventions – Projets collaboratifs labellisés par les pôles de compétitivité, en général de plus de 1,5M€ et de moins de 4,5M€					
 Prêt à l'industrialisation des projets de R&D des pôles de compétitivité : PIPIC (PIA)	Bpifrance	Opérationnel	Prêt à taux bonifié de 300K€ à 5M€ - Ouvert aux entreprises ayant participé à un projet de R&D collaboratif labellisé par les pôles de compétitivité. Aucune sûreté sur les actifs de l'entreprise, ni sur le patrimoine du dirigeant. Co-financement privé au moins équivalent. <a href="http://www.bpifrance.fr/Bpifrance/Nos-partenaires/Poles-de-competitivite/Poles-de-competitivite/Presentation-AAP-PIPIC">www.bpifrance.fr/Bpifrance/Nos-partenaires/Poles-de-competitivite/Poles-de-competitivite/Presentation-AAP-PIPIC</a>					

<sup>1</sup> : Il s'agit des principaux outils de financements mobilisables financés au titre du Programme des investissements d'avenir (PIA) ou du budget des Ministères en charge de l'industrie, de l'écologie et de l'agriculture.



Outils de financement possibles	Opérateur	Calendrier	Informations complémentaires	Reconquérir la compétitivité des métiers de la viande	S'imposer dans les emballages	Prendre le leadership du froid durable	Garantir la qualité / sécurité des aliments/ technologies de contrôle	Ouvrir le marché de l'alimentation fonctionnelle
Prime à l'aménagement du territoire (PAT)	CGET	Opérationnel	En zones AFR : subvention d'investissement pour des programmes de création, d'extension (PME seulement), de diversification ou reprise d'activité.			Oui		
Robot Start PME pour l'acquisition d'un premier robot (PIA) 	SYMOP-CETIM	Opérationnel	Subvention - Appui à l'accompagnement et à l'achat du 1er robot : 10% plafonné à 20K€ <a href="http://www.robotstartpme.fr">www.robotstartpme.fr</a>					
Les aides de l'ADEME (études, R&D, investissement)	ADEME	Opérationnel	Subvention pour des études d'aide à la décision. Subvention pour des projets d'investissement (installations de production d'EnR thermique : chaudière biomasse, solaire, méthanisation et installations de prévention de déchets, valorisation matière ou énergétique...) Subventions et avances remboursables pour des projets de R&D <a href="http://www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/financer-projet/financements-proposes-lademe">www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/financer-projet/financements-proposes-lademe</a>					

<sup>1</sup> : Il s'agit des principaux outils de financements mobilisables financés au titre du Programme des investissements d'avenir (PIA) ou du budget des Ministères en charge de l'industrie, de l'écologie et de l'agriculture.



Programme des investissements d'avenir ou PIA

## À CHAQUE ÉTAPE DU PROJET : DES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

### SUBVENTION

R&D/Innovation

Développement industriel et commercial

#### Projets agricoles et agroalimentaires d'avenir ou P3A - PIA/FranceAgrimer (à venir 2015)

*Appels à projets*

##### **PAT (Prime à l'aménagement du territoire) - CGET**

*En zones AFR : subvention d'investissement pour des programmes de création, d'extension (PME seulement), de diversification ou reprise d'activité*

##### **RobotStart PME - PIA/SYMOP-CETIM**

*Appui à l'acquisition d'un premier robot pour les PME (10 % plafonné à 20k€)*

##### **AAP du Fonds unique interministériel (FUI)**

###### **Bpifrance**

*Aide aux projets collaboratifs de R&D dans le cadre des pôles de compétitivité. Projets de 1,5M€ à 4,5M€*

NOUVEAUX DISPOSITIFS MIS EN OEUVRE FIN 2014-2015

### Glossaire :

AMI : appel à manifestation d'intérêt

AAP : appel à projet

PIA : programme des investissements d'avenir

FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural

FEDER : Fonds européen de développement économique et régional

RUI : Référent unique à l'investissement

## SUBVENTIONS ET AVANCES REMBOURSABLES

R&D/Innovation

Développement industriel et commercial

### PIAVE - AAP thématique « Alimentation fonctionnelle, sur mesure » - PIA/ Bpifrance (à venir début 2015)

*Financement des projets d'investissements ou des projets de R&D collaborative issus de la thématique « Alimentation fonctionnelle/sur mesure » du plan industriel agroalimentaire - Projets > 1,5M€*

### AMI « Industrie et agriculture éco-efficiente » - PIA / ADEME (ouvert depuis le 4/11/2014)

*Financement des projets de démonstrateurs, expérimentations, premières phases industrielles - Projets > 1M€*

### ARI-PME (Aide à la ré-industrialisation des PME) - PIA/RUI

*En zones AFR : avance remboursable de 500K€ pour les PME, pour un investissement supérieur à 2M€ et 10 créations d'emploi au moins*

### Programme de développement régionaux de chaque région (à venir 2015)

FEADER/FEDER

### Aides à l'innovation - Bpifrance

*Aide à l'innovation pour des projets portés par une entreprise, de 50K€ à 3M€*

### Dispositifs ADEME

*Etudes d'aide à la décision, projets d'investissement, projets de R&D*

NOUVEAUX DISPOSITIFS MIS EN OEUVRE FIN 2014-2015



## À CHAQUE ÉTAPE DU PROJET : DES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

### PRÊTS, FONDS PROPRES ET AUTRES TYPES DE FINANCEMENT

R&D/Innovation

Développement industriel et commercial

#### **PIAVE- Fonds propres - PIA / Bpifrance (ouvert depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015)**

*Participation minoritaire de l'Etat en fonds propres en tant qu'investisseur avisé dans des sociétés de projet. Participation minimale de l'Etat 10M€*

#### **Prêt Robotique - PIA / Bpifrance (à venir 2015)**

*Prêt bonifié pour le financement des dépenses matérielles et immatérielles à l'acquisition d'un robot - Prêt de 100k€ à 5M€*

#### **Prêt pour l'industrialisation - PIA / Bpifrance (à venir 2015)**

*Prêt non bonifié pour le financement des dépenses matérielles et immatérielles pour la conception ou la mise en place d'un produit/processus de fabrication – Projets individuels d'entreprises*

#### **Prêt vert bonifié - PIA / Bpifrance (à venir 2015)**

*Investissements compétitifs répondant à un objectif de prise en compte des enjeux de protection de l'environnement- Prêt bonifié entre 100k€ et 3M€*

#### **Programme de développement régionaux de chaque région (à venir 2015)**

FEADER/FEDER

#### **Prêt à l'industrialisation des pôles de compétitivité (PIPC) - PIA / Bpifrance**

*Prêt à taux bonifié pour le financement des dépenses matérielles et immatérielles nécessaires à la phase d'industrialisation et de commercialisation des nouveaux produits ou services développés par les PME/ETI issus des projets de R&D collaboratifs financés par l'Etat ou l'Europe - Prêt de 300K€ à 5M€*

#### **Dispositifs d'appui à l'investissement / Bpifrance**

*Trésorerie, garanties, fonds propres*

#### **Prêt pour l'innovation / Bpifrance**

*Dépenses immatérielles liées au lancement industriel et commercial des projets d'innovation des PME - Prêt bonifié de 50K€ à 3M€*

DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

DIRECTION GÉNÉRALE DES POLITIQUES AGRICOLE,  
AGROALIMENTAIRE ET DES TERRITOIRES

Avec la collaboration de :

**bpi**france

  
FranceAgriMer



[www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)